



Arcueil, le 21 septembre 2016

Monsieur Philippe Wahl
Président directeur général du Groupe La Poste
9 rue du Colonel Pierre Avia
75015 paris

Objet : dysfonctionnements du service public universel postal

Monsieur le Président,

La loi du 2 juillet 1990 a confié à La Poste plusieurs missions de service public dont le service universel postal, Cette mission contribue à la cohésion sociale et territoriale. La loi postale du 9 février 2010 confirme La Poste dans son rôle de prestataire du service universel pour une durée de quinze ans. Cela implique donc la garantie d'un service sur tout le territoire : « Des services postaux partout, pour tous » est-il inscrit sur le site Internet du Groupe La Poste.

L'article L1 du Code des postes et des communications électroniques précise ainsi que le service public et universel postal « garantit à tous les usagers, de manière permanente et sur l'ensemble du territoire national, des services postaux répondant à des normes de qualité déterminées.» Le service universel postal prévoit ainsi des services de levée et de distribution 6 jours sur 7 sur tout le territoire.

Or, nous constatons depuis plusieurs années une dégradation de ce service. Ces dernières semaines, nous recueillons encore des dizaines de témoignages de nos administrés illustrant l'interruption chronique du service, les nombreux retards, les plis égarés ou définitivement perdus. Qu'il s'agisse de journaux, de plis privés, de courriers officiels ou de factures, les conséquences sont lourdes et intolérables pour nos administrés.

Malgré plusieurs échanges avec les équipes des centres locaux de distribution du courrier nous n'observons pas d'amélioration pérenne de la situation. Certains usagers se déplacent sur site et constatent les carences en personnels et les plis en souffrance faute de capacité à les traiter et à les acheminer. Par ailleurs, la multiplication des recours à du personnel intérimaire ou en CDD n'aide pas à stabiliser la situation, bien au contraire.

.../...

Nous souhaitons donc attirer votre attention sur cette situation qui n'a que trop duré. Nous souhaitons connaître les mesures qui seront prises pour y remédier et rétablir de manière pérenne le service public universel postal dans nos villes.

Nous restons naturellement à votre disposition et vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Daniel Breuiller
Maire d'Arcueil

Jean-Yves Le Bouillonec
Député-Maire de Cachan

Patricia Tordjman
Maire de Gentilly

Copie :
Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Groupe La Poste / Direction départementale du Val-de-Marne